

## Revue générale de droit



Nicole DUPLÉ, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, Le manuel de l'étudiant, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, 682 pages, ISBN 978-2-89127-822-5

Luc HUPPÉ, *Histoire des institutions judiciaires du Canada*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, 782 pages, ISBN 978-2-89127-791-4

Denis LE MAY, Dominique GOUBAU, Marie-Louise PELLETIER, *La recherche documentaire en droit*, 6<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 360 pages, ISBN 978-2-89127-869-0

Hélène OUMET, *Travail Plus : Le travail et vos droits*, 6<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 540 pages, ISBN 978-2-89127-862-1

Hugues PARENT, *Traité de droit criminel, L'imputabilité*, Tome premier, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Éditions Thémis, 2008, 1065 pages, ISBN 978-2-89400-258-8

Andrée-Ann Rivard et Vicky Liew

Volume 40, numéro 1, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027005ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027005ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

### ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Rivard, A.-A. & Liew, V. (2010). Compte rendu de [Nicole DUPLÉ, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, Le manuel de l'étudiant, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, 682 pages, ISBN 978-2-89127-822-5 / Luc HUPPÉ, *Histoire des institutions judiciaires du Canada*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, 782 pages, ISBN 978-2-89127-791-4 / Denis LE MAY, Dominique GOUBAU, Marie-Louise PELLETIER, *La recherche documentaire en droit*, 6<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 360 pages, ISBN 978-2-89127-869-0 / Hélène OUMET, *Travail Plus : Le travail et vos droits*, 6<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 540 pages, ISBN 978-2-89127-862-1 / Hugues PARENT, *Traité de droit criminel, L'imputabilité*, Tome premier, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Éditions Thémis, 2008, 1065 pages, ISBN 978-2-89400-258-8]. *Revue générale de droit*, 40(1), 307–315. <https://doi.org/10.7202/1027005ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

---

## NOTULES

---

**Nicole DUPLÉ, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, Le manuel de l'étudiant, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, 682 pages, ISBN 978-2-89127-822-5.**

La Constitution canadienne est couramment un sujet d'actualité sur la scène nationale. Les tribunaux ont dû se prononcer à plusieurs reprises sur des questions à ce propos et parfois, ils doivent user de beaucoup d'imagination pour trouver une interprétation convenable. L'auteure Nicole Duplé élucide le fonctionnement du droit constitutionnel canadien avec une troisième édition de son manuel de l'étudiant portant sur les principes fondamentaux de cette branche du droit. Ce livre s'adresse particulièrement aux futurs juristes en leur étayant les fondements du droit constitutionnel canadien tout en s'appuyant sur la jurisprudence de la Cour suprême à cet égard.

Le manuel se divise en sept chapitres, chacun d'entre eux comprenant plusieurs sous-divisions. Le premier porte sur la nature et les origines de la Constitution du Canada. On y trace les grandes lignes de l'histoire canadienne en mettant l'accent sur les étapes importantes qui ont marqué l'évolution de son

système de justice. Par la suite, on détermine l'objet des lois constitutionnelles et on analyse leur forme. Le chapitre deux, quant à lui, insiste sur le principe de la primauté du droit. Cet aspect englobe la signification concrète de cette règle ainsi que son effectivité sur les diverses institutions. Le texte est clair et concis (environ 30 pages) et se révèle utile lorsqu'on désire réviser ce principe puisque sa compréhension est essentielle dans le domaine du droit public.

C'est dans le troisième chapitre qu'est abordé le thème de la démocratie représentative et participative. Les pouvoirs conférés aux organes législatifs ainsi qu'aux deux paliers de gouvernements sont mis de l'avant. Suite logique à ce volet, on se tourne vers la théorie de la compétence des tribunaux et de la séparation des pouvoirs au cours du quatrième chapitre.

Dans le cinquième chapitre, l'un des points majeurs du droit constitutionnel est à l'honneur : le fédéralisme. On y trouve, notamment, les méthodes d'interprétation du partage des compétences ainsi que de la détermination de la validité des lois. Quant au sixième chapitre, il souligne l'importance de l'inclusion de la

Charte canadienne en tant que loi constitutionnelle pour la protection des droits et libertés. Finalement, le chapitre sept traite de la rigidité de la procédure lors d'un amendement constitutionnel.

Après avoir parcouru le livre, on constate aisément que tous les chapitres sont indispensables dans l'étude du droit constitutionnel. Tous les sujets primordiaux se côtoient et s'enchaînent de manière efficace, de sorte que la compréhension du droit constitutionnel canadien s'accroît au fur et à mesure que la lecture avance. De plus, il est évident que cette matière de droit public évolue au gré des nouvelles décisions judiciaires. Les principaux changements apportés lors de la troisième édition sont liés à des jugements rendus récemment par la Cour suprême (la dernière édition est parue en 2004). Entre autres, l'arrêt *Charakaoui c. Canada (Citoyenneté et Immigration)*, [2007] 1 R.C.S. 350 porte sur la violation des droits et libertés garantis par la Charte canadienne lors de la délivrance d'un certificat de sécurité et l'arrêt *Banque Canadienne de l'Ouest c. Alberta*, [2007] 2 R.C.S. 3 vient simplifier les principes applicables lors de l'analyse de la constitutionnalité des lois au regard des règles du partage des compétences.

Le point fort de cet ouvrage demeure sans conteste le style de l'auteure. Son choix de mots est diversifié, sans être lourd, ce qui rend la lecture fluide et agréable. Elle préconise un style informatif, tout en fournissant son point de vue de temps à autre, et cela permet de bien saisir les thèmes abordés. Les notions sont mises

en évidence par des extraits d'arrêts clés en droit constitutionnel. Relevons aussi la présence de tableaux qui résument bien les différents principes et forment un support visuel utile pour la compréhension. L'ajout en annexes de la *Loi constitutionnelle de 1867*, de la *Loi de 1982 sur le Canada* et de la *Loi constitutionnelle de 1982* facilite la tâche lorsque l'auteure réfère à des dispositions de ces textes. De plus, l'index analytique est exhaustif donc il est possible de trouver facilement un sujet précis à travers toute cette manne d'informations.

Il ne faut pas s'étonner que le livre fasse partie des ouvrages de référence conseillés pour les étudiants, car le contenu du cours de droit constitutionnel canadien y est présenté d'une façon intégrale par l'auteure, elle-même professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval. Également, le public en général peut y trouver son compte puisqu'il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances juridiques pour en apprécier la lecture. Toutefois, l'étudiant désirant pousser plus loin ses compétences restera probablement sur son appétit puisque l'ouvrage n'a pas été conçu pour approfondir la matière, mais bien pour l'expliquer et la synthétiser. Néanmoins, pour le constitutionnaliste en herbe, il y a toujours moyen d'élaborer sur les aspects abordés en consultant la table de jurisprudence qui regroupe au moins 400 arrêts.

Somme toute, ce livre s'avère un bon investissement puisqu'il sera aussi fort utile à d'autres niveaux, par exemple dans un cours

traitant exclusivement des droits et libertés de la personne. On en apprécie la simplicité de sa lecture qui rend ce manuel accessible à tous et aussi son efficacité à résumer les règles de droit constitutionnel. Il n'y a pas de doute que c'est un outil pédagogique de qualité pour l'individu désirant en apprendre davantage sur le sujet.

**Andrée-Ann RIVARD**  
Étudiante à la  
Faculté de droit de  
l'Université  
d'Ottawa

**Luc HUPPÉ, *Histoire des institutions judiciaires du Canada*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, 782 pages, ISBN 978-2-89127-791-4.**

L'histoire du droit au Québec et au Canada est un sujet qui a toujours intéressé les historiens plutôt que les juristes. Par conséquent, l'approche utilisée par les historiens diffère de celle qui résulte de la connaissance et de la pratique du droit en général. Cet ouvrage revêt une certaine importance puisqu'il existe peu d'ouvrages qui abordent l'évolution des institutions judiciaires sous la perspective d'un juriste.

Ce livre vise à souligner le rôle essentiel qu'occupent les juristes au sein de notre système juridique, mais plus particulièrement, la nécessité d'avoir une compréhension véritable de ce système en ayant connaissance de ses origines et de son évolution. L'auteur traite de divers aspects de notre système juridique tels l'indépendance judi-

ciaire, la déontologie judiciaire, la séparation de pouvoir ainsi que l'impartialité des tribunaux et des juges.

Cette publication est divisée en deux grandes parties. Chacune d'entre elles est par la suite séparée en quatre périodes importantes. Dans la première partie, l'auteur présente l'émergence et l'organisation des institutions judiciaires en deux aspects, soit leur implantation en terre canadienne (1467-1783) et leur développement avant la Confédération (1783-1867). Il y aborde également plus en détail la période du régime français, le début de la colonisation britannique au Canada ainsi que la formation et la situation du comité judiciaire du Conseil privé.

Dans la seconde partie, l'auteur étudie la consolidation et le rayonnement des institutions judiciaires pour ensuite élaborer sur deux questions : l'accession du système judiciaire canadien à l'autonomie (1867-1949) et l'apprentissage du pouvoir judiciaire que font les institutions (1949-2005). Chacune d'elles est ensuite présentée en deux volets : l'évolution de la structure judiciaire et le statut du régime juridique de la magistrature.

En ce qui a trait à la qualité des outils de recherche et de repérage, ce volume comporte une table des matières très détaillée, qui selon nous, est très pertinente. De plus, malgré l'absence d'un index, le repérage d'information se fait très bien étant donné que les sujets sont présentés selon un ordre chronologique.

La bibliographie n'est pas présentée à la fin du livre mais plutôt insérée à la fin de chaque période, ce qui facilite le repérage des références utilisées. De surcroît, elle impressionne par sa diversité : les sources sont catégorisées selon leur provenance, depuis les provinces maritimes jusqu'à l'Ouest et le Grand Nord.

Bref, il s'agit d'un ouvrage que nous avons fort apprécié. Il est intéressant de suivre l'évolution de nos institutions judiciaires et de nos règles de droit afin d'avoir une meilleure compréhension du système de droit contemporain et de la portée des règles de droit actuelles. Nous sommes d'avis que la présentation des informations de façon chronologique facilite la lecture de ce volume. Cet ouvrage est donc accessible tant aux juristes qu'aux étudiants de droit.

**Vicky LIEW**  
**Étudiante à la**  
**Faculté de droit de**  
**l'Université**  
**d'Ottawa**

**Denis LE MAY, Dominique GOUBAU, Marie-Louise PELLETIER, *La recherche documentaire en droit*, 6<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 360 pages, ISBN 978-2-89127-869-0.**

La recherche documentaire fait partie intégrante de l'emploi du temps des juristes. Il peut être difficile de trouver une information précise parmi toutes les ressources qui existent aujourd'hui, résultant notamment de la mise

en ligne de plusieurs banques de données. *La recherche documentaire en droit* s'adresse particulièrement aux chercheurs, aux professeurs, aux avocats ou encore aux étudiants en droit. Cet ouvrage, qui se perfectionne d'année en année, en est déjà à sa sixième édition, la première ayant paru il y a déjà près de 30 ans.

L'ouvrage se révèle un outil de référence efficace. La principale nouveauté de cette édition est l'élaboration de stratégies nouvelles de recherche propres au droit. Comme dans les éditions précédentes, des conseils de recherche sur les législations québécoise et fédérale ainsi que des autres provinces et des territoires sont présents. Également, la réglementation concernant ces mêmes juridictions est abordée. À noter qu'un chapitre est consacré à la recherche en droit comparé ainsi qu'en droit international. Un des points forts de ce livre est qu'il nous expose les contraintes, notamment dues au temps et à la documentation, auxquelles on risque de faire face tout au long du processus de recherche. Par exemple, une difficulté qui pourrait se poser concerne la réglementation. Une autre serait la contrainte géographique, à savoir que les principes en droit ne s'applique qu'à des territoires particuliers, contrairement à la recherche scientifique. Bref, la recherche n'est pas toujours de tout repos, et avec cet ouvrage, il est plus facile de prévoir les embûches et ainsi planifier notre échéancier en conséquence.

Également, un index général permet de bien identifier

l'information recherchée. En annexe, une liste exhaustive des abréviations juridiques canadiennes est dressée. Une liste des recueils de jurisprudence canadienne est aussi présente. Elle est accompagnée, tout comme la liste d'abréviations, des banques de données virtuelles où l'on retrouve ces informations. Un conseil concernant l'utilisation de ce manuel serait de bien lire l'introduction qui nous expose la méthodologie de recherche recommandée. Puis, lorsqu'on désire préciser un sujet, il suffit de suivre le plan détaillé ou l'index pour se référer au chapitre du livre concernant cet aspect. Ce livre a, en effet, l'avantage d'avoir des chapitres très bien définis, ce qui est utile.

Il faut noter que cet ouvrage a été entièrement réécrit lors de cette sixième édition mise à jour au 30 juin 2008 (la dernière édition datait de 2002). Toutefois, il est décevant de constater que tout l'aspect graphique des icônes de repérage de la publication précédente a été abandonné dans la dernière parution. De plus, la couleur pour séparer les chapitres sur le côté du livre a aussi disparu. En raison de cela, le repérage à l'intérieur du livre se révèle plus ardu, ce qui est regrettable pour un ouvrage de référence de la sorte.

Malgré tout, avec la présence de plus en plus forte d'Internet dans l'information juridique, il vaut mieux être outillé pour trouver ce que l'on cherche et cet

ouvrage est utile à cette fin. Il faut souligner aussi la méthodologie de recherche développée dans ce livre qui permet d'économiser bien du temps (et de l'argent!). Se tenir à jour peut être difficile, mais au moins, on peut y parvenir plus aisément avec un tel ouvrage.

**Andrée-Ann RIVARD**  
Étudiante à la  
Faculté de droit de  
l'Université  
d'Ottawa

**Hélène OUMET, *Travail Plus : Le travail et vos droits*, 6<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 540 pages, ISBN 978-2-89127-862-1.**

Le marché du travail regroupe une grande partie de la population. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce milieu, les relations de travail sont encadrées par plusieurs lois et règlements. L'auteure Hélène Oumet propose un portrait global du droit du travail au Québec dans son volume *Le travail et vos droits*. Ce document pédagogique peut très bien convenir dans un cours de droit du travail général, mais il a l'avantage d'être aussi conçu pour le public en général qui pourra en comprendre les notions exposées.

Cette édition est à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2008 et elle contient les nouvelles dispositions de la *Loi sur les normes du travail*<sup>1</sup> en ce qui a trait, notamment, aux absences pour cause d'acte criminel.

---

1. *Loi sur les normes du travail*, L.R.Q., chapitre N-1.1.

La jurisprudence a été abondante depuis la parution de la dernière édition en 2006 et cela se fait ressentir à travers l'interprétation judiciaire de la législation fournie tout au long du livre.

L'organisation du livre est sensiblement la même que dans les éditions précédentes et la matière a été répartie en 13 chapitres. Afin d'aider à l'apprentissage, on propose le tout sous forme de cours, avec des exercices accompagnés des réponses à la fin de chaque partie. Cela se révèle grandement utile pour vérifier la compréhension du sujet par le lecteur. Un lexique des termes importants est offert au début du livre. Également, une bibliographie complète chacun des cours.

Le premier cours porte sur l'entrepreneur indépendant, autrement dit, celui qui n'est pas salarié et qui travaille à son propre compte. Le second cours traite de la législation du travail et du partage des compétences. Le troisième cours aborde le contrat individuel de travail et les obligations de l'employeur et de l'employé tandis que le quatrième propose une analyse de la *Loi sur les normes du travail*<sup>2</sup>. On y traite, entre autres, des congés fériés, de la rémunération lors des congés parentaux ou encore des recours en cas de manquement à la Loi.

Au cinquième cours, on introduit le *Code du travail*<sup>3</sup> et le rôle de la Commission des relations du travail (CRT). On détermine qui est visé par ce Code et on aborde l'activité syndicale dans l'entreprise. Au cours suivant, on s'attèle au processus d'accréditation en regardant les formalités qui l'entourent. Par la suite, au septième cours, on présente les conséquences d'une telle représentation syndicale. On poursuit dans le même ordre d'idées aux huitième et neuvième cours avec la négociation collective et les moyens de pression. Puis, le dixième cours conclut ce volet avec la convention collective et son application.

Le onzième cours concerne les régimes spéciaux dans le milieu du travail. On détermine qui est visé par la *Loi sur les décrets de convention collective*<sup>4</sup> et on étudie le décret. On consacre aussi une partie à l'industrie de la construction et une autre aux services publics et aux secteurs public et parapublic. Le douzième cours couvre la législation entourant la santé et la sécurité au travail en examinant la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*<sup>5</sup> et la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*<sup>6</sup>. Finalement, le dernier cours informe le lecteur sur les droits et libertés de la personne vus sous l'angle du droit du travail.

---

2. *Ibid.*

3. *Code du travail*, L.R.Q., chapitre C-27.

4. *Loi sur les décrets de convention collective*, L.R.Q., chapitre D-2.

5. *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, L.R.Q., chapitre S-2.1.

6. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, L.R.Q., chapitre A-3.001.

La formule de cet ouvrage est très bien adaptée pour s'initier au droit du travail. Les phrases clés sont mises en évidence dans la marge, ce qui est très utile pour résumer la matière et avoir un aperçu du contenu de la page. De plus, les notes de bas de pages se retrouvent dans le côté de la page et apportent ainsi une grande clarté aux références. La table des matières est très détaillée et l'on peut donc aisément se retrouver à l'intérieur des chapitres. Toutefois, la présence d'un index analytique aurait été appréciée. L'absence d'une table de jurisprudence est aussi un aspect négatif de ce volume, compte tenu de l'importance des arrêts rendus en la matière.

Bref, l'on peut affirmer que l'auteure utilise une approche didactique remarquable, ce qui assure la fonction pédagogique de l'ouvrage. La présence d'exercices à la fin de chaque cours aide à la compréhension et le texte est écrit de façon à être accessible au public et non seulement aux juristes. Les fondements du droit du travail se retrouvent à l'intérieur de ce volume, donc il ne fait aucun doute c'est un bon outil de base en la matière.

**Andrée-Ann RIVARD**  
Étudiante à la  
Faculté de droit de  
l'Université  
d'Ottawa

**Hugues PARENT, *Traité de droit criminel, L'imputabilité, Tome premier, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Éditions Thémis, 2008, 1065 pages, ISBN 978-2-89400-258-8.***

La responsabilité pénale est au cœur du Traité de droit criminel rédigé par l'auteur Hugues Parent, connu pour ses écrits dans ce domaine. Le premier tome traite de l'imputabilité tandis que le second porte sur la culpabilité (*actus reus et mens rea*)<sup>1</sup>. S'inspirant des grands auteurs tels que Blackstone et Hale, M. Parent revoit le droit criminel, tel qu'on l'abordait à cette époque, avec une approche contemporaine qui sort des sentiers battus. L'ouvrage, qui en est à sa troisième édition, a été peaufiné et sa récente version est plus volumineuse que les précédentes.

Le criminaliste désirant avoir une revue en profondeur de la responsabilité pénale canadienne y trouvera assurément son compte. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à retrouver tous les principes du droit criminel, puisque l'auteur a choisi de se concentrer sur cet aspect particulier de la responsabilité pénale. D'ailleurs, il le fait de façon exhaustive ce qui est très avantageux pour l'avocat(e) voulant une étude approfondie des moyens de défense applicables aux différentes infractions du système pénal canadien.

---

1. La deuxième édition du tome sur l'*actus reus* et la *mens rea* est parue en 2007 et on attend toujours la publication de la troisième édition.

Il utilise différents ouvrages de doctrine et la jurisprudence pour proposer une analyse des plus minutieuse et il fait le parallèle en droit comparé lorsque c'est nécessaire.

L'auteur nous propose son point de vue tout au long de l'ouvrage. Il n'hésite pas à donner son opinion sur les décisions rendues par la Cour suprême du Canada, ainsi que les Cours d'appels des différentes provinces, comme nous allons le voir un peu plus loin.

La qualité de l'ouvrage est indéniable grâce à son contenu ainsi qu'à l'ordre dans lequel on a choisi de présenter l'information. En guise d'introduction, l'auteur propose une analyse philosophique et pénale de l'acte volontaire. Puis, on retrouve deux grands intitulés : « des causes qui affectent la capacité d'orienter intelligement son action » et « des causes qui affectent la capacité d'orienter librement son action » (nous soulignons).

La première partie comporte cinq chapitres. Le premier expose les notions sur la minorité en évaluant les rapports qu'elle entretient philosophiquement et psychologiquement avec la responsabilité pénale. Le second enchaîne avec les troubles mentaux et se base en partie sur la médecine et le droit pour les analyser. Puis, le troisième porte sur l'automatisme. Enfin, le quatrième analyse l'intoxication volontaire et pour terminer cette section, au cinquième chapitre on traite de l'erreur de fait et de droit.

La deuxième partie débute avec le chapitre 6 dans lequel on retrouve le moyen de défense qu'est la nécessité. Dans le septième chapitre, on propose une étude de la contrainte physique et morale. C'est la légitime défense qui est abordée dans le chapitre suivant. Dans le chapitre 9, on parle de la provocation. Puis, on termine cette section avec la défense d'impossibilité, qui est celle où l'accusé n'avait d'autre choix que de commettre un crime en raison d'une force majeure ou d'un événement fortuit.

Il ne faut pas oublier d'insister sur la présence de sept commentaires d'arrêts rendus par la Cour suprême du Canada. L'auteur commente les jugements et propose les différentes interprétations possibles de ces décisions, ce qui est très utile pour le juriste.

Le plan détaillé est un véritable atout. Il permet d'aller chercher une information très précise et ainsi d'épargner bien du temps. Également, on retrouve un index analytique à la fin du livre, de même qu'une table de jurisprudence.

Il faut absolument souligner le style de l'auteur et la richesse de son vocabulaire qui rehaussent le plaisir de lire l'ouvrage. Avec les retours historiques tout au long de cet ouvrage de doctrine, on a l'impression de lire une histoire et cela facilite grandement la compréhension. Il n'hésite pas à sortir du cadre juridique pour expliquer la matière, ce qui rend le *Traité* encore plus intéressant. D'ailleurs, à ce propos, l'auteur a consacré une grande partie du livre à expliquer

les fondements et le contexte social des différents moyens de défense.

À la lumière de ce qui précède, il est facile d'affirmer que ce *Traité de droit criminel*, remplit sa mission première, c'est-à-dire d'être un ouvrage des plus complets. Il est facile de se repérer à l'intérieur du livre bien qu'il soit assez volumineux. L'approche de

l'auteur vaut amplement la lecture et nous apporte une perspective différente. Bref, il n'y a pas de doute que c'est un incontournable pour tout juriste œuvrant en droit criminel.

**Andrée-Ann RIVARD**  
**Étudiante à la**  
**Faculté de droit de**  
**l'Université**  
**d'Ottawa**